

136. Monge à sa femme Catherine Huart

Auteurs : Monge, Gaspard

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Transcription & Analyse

Transcription linéaire de tout le contenu

Passeriano, le 17 vendémiaire de l'an VI de la République

Je ne reçois que dans ce moment, ma chère amie, ta lettre du 30 fructidor par laquelle tu demandais mon consentement au mariage de Louise.^[1] Je m'empresse de te le faire parvenir. Je profiterai d'un courrier extraordinaire que le général en chef^[2] doit faire partir dans quelques heures pour porter à Paris le résultat de la conférence qu'il a eue hier avec les Autrichiens et dans laquelle il leur a proposé son ultimatum. J'ai tout lieu de croire que ses propositions seront acceptées.

Nous sommes ici tout fort neufs en style de notaire, et vraisemblablement le consentement n'est pas rédigé comme on l'aurait fait en France ; mais je pense aussi qu'en pareille circonstance on est peu rigoureux sur les formes. J'y ai fait ajouter procuration pour passer tous les actes nécessaires; si j'avais été sûr que mon frère dût se trouver à Paris,^[3] j'aurais mis son nom que j'ai laissé en blanc pour que tu puisses le remplir toi-même.

Tu feras, ma chère amie, mille compliments à Eschassériaux^[4] ; tu lui témoigneras tout le regret que j'ai de ne pas être à Paris dans ce moment-ci. Il aurait été doux pour moi de lui donner moi-même sa femme qui, je l'espère, le rendra heureux ; mais sur le point de terminer ici notre mission, il faut la terminer bien. Cependant je ne désespère pas encore de me trouver à la cérémonie, et il pourrait se faire que le général en chef me donnât une mission à Paris.^[5] Si cela arrive, je t'assure que je ne dormirai pas en route.

Adieu ma chère amie. Lorsque la chose sera terminée, tu seras bien heureuse, tu auras deux gendres dont les qualités de cœur sont charmantes et qui sont tous deux recommandables pour leur zèle pour la liberté et la gloire de leur pays.^[6]

Ne m'oublie pas auprès de mon frère, de sa femme, de ta sœur et de son mari.

Je suis fâché de n'être pas à Venise dans ce moment ; j'y ai dans le tiroir de Berthollet ce que j'ai économisé sur mes appointements et j'aurais pu t'envoyer une lettre de change qui t'aurait mis à l'aise pour les dépenses nécessaires en pareil cas. Si par hasard je ne pouvais aller à Paris, je t'enverrais un effet; et en tout cas

tu peux compter sur environ mille écus ; ainsi tu pourrais emprunter cette somme et je te porterai incessamment, ou je t'enverrai de quoi la rembourser.
Adieu, je vais écrire à Louise et fermer mon paquet, crainte de laisser échapper le départ du courrier.

Monge

[1] Louise MONGE, (1779-1874). Catherine écrit de Paris le 30 fructidor an V [16 septembre 1797] : « Hier mon cher ami le C[itoyen] a dit à Louise qu'il fallait t'écrire, (puisque par les 4 lettres que j'ai reçues de toi en deux jours, tu m'annonçais que ton retour était incertain), sans pour cela t'engager à revenir. Cependant je suis persuadée que vous savez à présent la nouvelle des événements du 18. Cela vous déterminerait à venir nous rejoindre, il n'y a plus de danger à présent à être ici, et républicain. Je ne vois pas ce que vous feriez en Italie, il y a assez longtemps que vous y êtes. Votre mission est finie, vous n'en avez pas d'autre, ainsi revenez bien vite. C'est une plaisante chose que nos amours, il dit qu'il ne m'en parlera pas. Il a engagé L[ouise] à me dire qu'il était bon garçon mais qu'il n'aimait pas à parler de cela, qu'il fallait me dire de t'écrire pour avoir ton consentement. Il n'a pas même le projet de t'écrire. Nous avons été toute la matinée ensemble, il ne m'a pas dit un mot. Je dois le revoir ce soir, je lui en parlerai puisqu'il faut faire le contraire de ce qui se fait en pareille circonstance. Envoie-moi un consentement en bonne forme, où il sera stipulé que c'est avec l[e] C[itoyen] Eschassériaux aîné, député au conseil des Cinq Cents par le département de la Charente Inférieure. Je ne sais comment m'y prendre pour lui parler affaire d'intérêts. C'est un singulier personnage. » Au sujet de la demande en mariage de Louise par Eschassériaux voir les lettres n°27, 113, 118, 125, 126, 127, 137 et 138.

[2] Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

[3] Louis MONGE (1748-1827). Il remplace Monge non seulement dans sa place d'examineur de la Marine mais aussi dans celle de chef de famille.

[4] Joseph ESCHASSÉRIAUX (1753-1824).

[5] Monge regrette de ne pas pouvoir assister au mariage de sa fille Louise avec le député du Conseil des Cinq-Cents. Mais, une fois le traité de paix de Campo-Formio signé, Monge et Berthier se mettent en route le 18 octobre 1797 afin de le porter au Directoire. Ils arrivent à Paris le 26 octobre, Louise et Eschassériaux se marient le 1^{er} novembre.

[6] Nicolas-Joseph MAREY (1760-1818) le mari de leur fille Émilie MONGE (1778-1867) et Joseph ESCHASSÉRIAUX. Marey est retiré de l'action politique depuis 1793 alors qu'Eschassériaux est toujours actif au Conseil des Cinq-Cents.

Relations entre les documents

Collection 1796-1797 : Première mission en Italie, La commission des sciences et des arts □ Prairial an IV - vendémiaire an VI

Ce document a pour thème Vie familiale comme :

[113. Monge à sa femme Catherine Huart](#)□

[137. Monge à sa fille Louise](#)□

[138. Monge à sa femme Catherine Huart](#)□

Collection 1796-1797 : Première mission en Italie, La commission des sciences et des arts □ Prairial an IV - vendémiaire an VI

[27. Monge à sa fille Émilie Monge](#)□ a pour thème Vie familiale comme ce document

[118. Monge à sa femme Catherine Huart](#)□ a pour thème Vie familiale comme ce document

[125. Monge à sa femme Catherine Huart](#)□ a pour thème Vie familiale comme ce document

[126. Monge et Berthollet au général Berthier](#).□ a pour thème Vie familiale comme ce document

[128. Monge à sa femme Catherine Huart](#)□ a pour thème Vie familiale comme ce document

Présentation

Date1797-10-08

Date du calendrier révolutionnaire17 vendémiaire de an VI

GenreCorrespondance

SujetsVie familiale

Mentions légales

- Fiche : Marie Dupond (UDPN/USPC); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.
- Images : Collections École polytechnique (Palaiseau, France). Reproduction sur autorisation.

Éditeur de la ficheMarie Dupond (UDPN/USPC); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Contributeurs

- Dupond, Marie (édition scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

Information générales

LangueFrançais

CoteIX GM 1.132

Nature du document Lettre autographe
Collation

1 double folio ; 210 x 173 mm

Etat général du document Bon
Localisation du document Bibliothèque centrale de l'École polytechnique / Centre de
Ressources Historiques. (Palaiseau, France).

Les mots clés

[Vie familiale](#)

Informations éditoriales

Publication Inédit.
Destinataire

Huart, Catherine (1748-1847)

Contexte géographique Passeriano
Lieu d'expédition Passeriano (Italie)
Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/01/2018 Dernière modification
le 11/02/2022

Passeriano le 17 vendémiaire an 6 de la Rep. fran. ¹⁵²

Je ne reçois que dans ce moment, Ma chère amie, ta lettre
du 130 éphéméride par la quelle tu demandes mon consentement
au mariage de Louise. Je ne m'empresse de te le faire parvenir.
Je suis sûr d'un courrier extraordinaire que le général en chef
dit faire partir dans quelques heures pour partir à Paris le
résultat de la conférence qu'il a eue hier avec les Autrichiens &
dans la quelle il leur a proposé son Ultimatum. J'ai tout bien
devenir que ses propositions sont acceptées.

Nous sommes ici tous fort neufs au stilo de Notaire, & vraisemblablement
Le consentement n'est pas rédigé comme on l'aurait fait en France;
mais je pense aussi qu'en parolle c'est constant ou est peu rigoureux
sur les formalités. J'y ai fait ajouter procuration pour passer les
actes nécessaires; si j'avais été sur que mon frère fut présent à Paris
j'aurais mis son nom que j'ai laissé en blanc pour que tu puisses le
complir toi-même.

Tu feras, ma chère amie, mille complimens à Eucharis; tu lui
témoigneras tout le regret que j'ai de ne pas être à Paris dans le moment-ci

Il auroit été d'ay pour moi de lui donner une même femme,
qui, je l'espère, le rendra heureux; mais que le point de termin
ici notre mission, il faut la terminer bien. Cependant je ne
désespère pas encore de me trouver à la cérémonie, & il y auroit
faiso que le général en chef me donna une mission à Paris si
l'acte arrive, je t'assure que je ne dormirai pas en route.
adieu, chère amie; lorsque la chose sera terminée tu seras
bien heureuse, tu auras deux grandes duels les qualités de deux
charmentés, & qui font tous deux recommandables par leur zèle
pour la liberté & la gloire de leur pays.

ne m'oublie pas auprès de mon frère, de Suzanne, de la sœur
et de son mari

Je suis fâché de n'être pas à Venise dans le moment; j'y ai deux
le tiers de Westphalie la que j'ai économisé sur mes appointements &
j'aurais pu t'envoyer un titre de change qui t'auroit mis à Paris
pour les dépenses nécessaires en passant par là. Si par hazard je ne
peux pas aller à Paris je t'envoierai un effet; & en tout cas tu pourras
compter sur environ mille écus; ainsi tu pourras emprunter cette

homme, et je te porterai incessamment, ou je t'emmènerai de quoi le récompenser.

adieu je vais venir à Louisa, et fermer une paquette crainte de
laisser échapper le départ du courrier.

Mouge